

Liberté Égalité Fraternité



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 janvier 2020

FRANCE RELANCE : 13 000 JEUNES AIDÉS ET 746 MILLIONS D'EUROS ATTRIBUÉS GRÂCE AU PLAN DE RELANCE EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis le mois de septembre, les services de l'État en Ile-de-France se sont fortement mobilisés pour faire connaître le plan de relance et inciter les acteurs économiques à avoir recours aux différents dispositifs et fonds d'aide prévus dans ce cadre. Un comité régional et des comités départementaux ont été institués pour suivre la mise en œuvre du plan qui s'est d'ores et déjà traduite par l'attribution de 746 millions d'euros pour financer des projets en Île-de-France.

Premier bilan sur la mise en œuvre du plan de relance

En Île-de-France, 746 millions d'euros ont d'ores et déjà été actés au titre du plan de relance dans le cadre des dispositifs suivants :

- rénovation thermique des bâtiments publics (613,5M€);
- dotation de soutien à l'investissement local (55,7M€) ;
- fonds de soutien au secteur industriel (60M€);
- fonds exceptionnel de soutien aux acteurs du réemploi et du recyclage (1,46M€) ;
- fonds de soutien aux librairies et maisons d'édition (5,25M€) et aux cinémas (10,2M€)

Ce plan s'appuie sur trois piliers : **l'écologie** (rénovation énergétique, décarbonation de l'industrie, infrastructures et technologies vertes, biodiversité, etc.), **la compétitivité** (fiscalité, financement des entreprises, souveraineté technologique) et **la cohésion** (sauvegarde de l'emploi, formation et insertion professionnelle, inclusion numérique, etc.).

Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat : 351 projets retenus pour 613,5 M€

Suite à la conférence nationale de l'immobilier stratégique du 14 décembre 2020, **351** projets ont été sélectionnés pour 613,5 millions d'euros dans la région au titre du fonds en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante. A Paris, ce sont 60 projets qui ont été retenus pour un montant de 237, 8 millions d'euros.

Les projets ont été retenus au regard de deux critères essentiels : leur performance énergétique et la capacité à mettre rapidement en œuvre le projet, favorisant la relance des économies locales et du secteur du bâtiment. L'objectif est double : réduire

considérablement les émissions de CO2 et l'empreinte carbone du parc immobilier de l'État.

L'Etat a souhaité soutenir les jeunes qui comptent parmi les populations les plus touchées par la crise. Les rénovations financées concernent des universités mais également d'autres établissements de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche (comme des logements étudiants). Ainsi, 120 opérations pour 184 millions d'euros au niveau de l'Île-de-France concernent des projets d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante.

Plus d'informations : <a href="https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-transport-et-environnement/Environnement/Environnement/Environnement/Environnement/Environnement-envi

55 millions d'euros actés pour soutenir l'investissement local avec la DSIL Relance

Afin d'accompagner un effort massif et rapide de la relance de l'investissement du bloc communal, l'Etat a abondé d'un milliard d'euros supplémentaires la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). En Île-de-France, cette « DSIL relance » mobilise, pour les années 2020 et 2021, 130 millions d'euros supplémentaires au service de l'investissement du bloc communal, dont 55 millions d'euros investis dès cette année. Le reliquat sera versé en 2021.

60M€ de soutien à l'investissement des entreprises du secteur industriel

Le plan de relance industriel apporte de véritables réponses aux besoins des entreprises du territoire. Il poursuit plusieurs objectifs parmi lesquels figurent :

L'accélération des investissements industriels dans les territoires

A ce titre, le fonds industriel territorial a d'ores et déjà mobilisé **16,3 millions d'euros** en Île-de-France qui bénéficient à **32 lauréats**.

La relance de la filière aéronautique

Un fonds spécifique, de modernisation, de diversification et de verdissement des procédés de la filière aéronautique permet le développement des procédés innovants et d'imaginer les avions du futur. En Île-de-France ce sont **19 projets** qui ont été sélectionnés pour le moment et qui bénéficient d'une aide totale de **14,4 millions d'euros**.

> Le soutien à la filière automobile

Le fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation des procédés industriels. En Île-de-France, les 11 projets lauréats bénéficieront de 10,6 millions d'euros d'aides.

> La relocalisation des entreprises stratégiques et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement

Alors que 4 secteurs stratégiques ont été définis dans le cadre du fonds résilience (santé,

agroalimentaire, électronique, intrants essentiels de l'industrie), **5 projets lauréats** bénéficient d'ores et déjà de **19,6 millions d'euros**.

Le plan #1jeune1solution

Le plan de relance prévoit également de nombreux dispositifs destinés à favoriser l'emploi des jeunes, notamment au travers du plan #1jeune1solution. À ce titre, en Île-de-France, 50 000 parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ont été signés (dont 5100 à Paris), près de 20 000 parcours d'accompagnement intensifs des jeunes (dont 2 900 à Paris) ont été engagés, 9 400 jeunes sont entrés dans le dispositif de la garantie jeune (dont 1140 à Paris) et près de 15 000 contrats ont bénéficié de la prime à l'apprentissage (dont 3 000 à Paris) ou à la professionnalisation. 32 000 contrats d'embauche de jeunes, enfin, ont bénéficiés de la subvention à l'embauche des jeunes de 4 000€.

Pour en savoir plus sur les aides du plan 1 jeune, 1 solution : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-

france/content/download/74088/479782/file/Guide_1jeune_1solution_interactif.pdf

1,5 M€ pour soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire

Face à la crise sanitaire, les recycleries et ressourceries, structures essentielles de l'économie sociale et solidaire, connaissent des difficultés financières mettant en péril la poursuite de leurs activités. Pour les soutenir, l'Etat a attribué **1,46 million d'euros** d'aides réparties entre **37 structures** franciliennes employant près de 1500 salariés.

Cette aide exceptionnelle sera complétée par des actions de soutien complémentaires au cours des deux prochaines années. **Quinze nouveaux appels à projets** pour soutenir l'économie sociale et solidaire, notamment, ont été ou vont être lances.

15M€ pour soutenir les librairies, les maisons d'édition et les cinémas

Des mesures fortes ont été prises dans le cadre du plan de relance pour accompagner les librairies et les maisons d'édition franciliennes. Un fonds exceptionnel a notamment permis de compenser les charges fixes des deux mois de confinement pour 263 librairies franciliennes pour un montant total de 3,52 millions d'euros.

Une subvention à la modernisation a également été attribuée à **9 librairies** franciliennes pour un montant total de près de **230 000 euros**.

Une subvention exceptionnelle à la relance des maisons d'édition a pu bénéficier à 38 structures pour un montant total de 1,5 million d'euros.

Dans le cadre du plan de relance, des crédits ont également été actés à hauteur de 10,12 millions d'euros pour soutenir les cinémas franciliens.

Mise en place du comité régional du plan de relance et des comités départementaux

Au niveau régional, un comité de pilotage et de suivi a été mis en place le 23 octobre 2020 par ses trois co-présidents, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Marc Guillaume, la présidente du conseil régional, Valérie Pécresse, et le directeur régional des finances publiques, Pierre-Louis Mariel (DRFiP). Ce comité s'est déjà réuni à trois reprises. Sa fonction est de rendre compte, chaque mois, du déploiement du plan de relance de l'Etat dans notre région et d'écouter les remontées de l'ensemble des partenaires de l'Etat pour, éventuellement, adapter les dispositifs. En complément, un comité régional réunit les partenaires sociaux et un autre les associations environnementales.

Dans chaque département, chaque préfet anime un comité départemental. Ces instances réunissent services et opérateurs de l'État, élus, chambres consulaires, organisations professionnelles et syndicales. Elles sont l'occasion de partager toutes les informations disponibles, de faire état des premiers lauréats locaux et d'annoncer les appels à projet à venir. Ce sont des lieux d'échanges et d'information, où peuvent également s'exprimer les difficultés.

Le premier trimestre de l'année 2021 sera notamment marqué par l'annonce des lauréats des fonds dédiés au développement du vélo, à l'économie circulaire, au renforcement de la filière hydrogène et au soutien des associations de lutte contre la pauvreté.

Retrouvez des informations complémentaires dans la rubrique France relance sur le site internet de la préfecture : <u>ici</u>.

Quelques exemples de projets financés en Île-de-France

Rénovation thermique des bâtiments publics

Les rénovations financées concernent des projets variés, partout dans la région :

- ✓ la rénovation et l'extension du site multi-occupants de la rue Miollis à Paris 15e ;
- ✓ l'école de gendarmerie d'Avon (77);
- √ l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (78);
- ✓ la rénovation énergétique et la densification de la cité administrative d'Évry-sur-Seine (91) ;
 - ✓ la réhabilitation du tribunal de grande instance de Nanterre (92) ;
- ✓ la réhabilitation du bâtiment d'Oscar Niemeyer à Saint-Denis (93), qui abritera le siège de la DIRECCTE d'Île-de-France ;
- ✓ la rénovation énergétique du site de Bry-sur-Marne de l'institut national de l'audiovisuel (94) ;
- ✓ la rénovation énergétique du centre des finances publiques de Saint-Leu-la-Forêt (95).

Plus d'informations : https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/collectivites/renovation-energetique-batiments-publics

Dotation de soutien à l'investissement local

✔ Une gestion plus durable des déchets de 13 communes du Val-de-Marne

L'Etat accompagne à hauteur de 445 000€ l'Etablissement Public Paris Est Marne et Bois dans son projet de construction d'une nouvelle déchetterie à Bonneuil-sur-Marne, qui permettra de gérer de manière plus durable les déchets des communes qui le composent. Cette déchetterie sera intégrée à un nouvel éco-site composé également d'une ressourcerie, dans laquelle les habitants pourront déposer les objets dont ils n'ont plus besoin plutôt que de les jeter, ainsi que d'un quai fluvial, qui permettra d'évacuer les déchets de manière moins polluante.

✓ Une nouvelle maison de santé à Nanterre

Afin d'aider la ville de Nanterre à doter les usagers et les professionnels de santé d'un équipement de santé plus adapté aux besoins, l'Etat accompagne à hauteur de 1,7 millions d'euros la municipalité dans sa volonté de créer un nouveau centre de santé municipal.

✔La création de pistes cyclables sécurisée à Villecresnes

L'Etat investit 156 000€ pour aider la commune de Villecresnes à construire un réseau de pistes cyclables sécurisées sur l'ensemble de la commune et favoriser ainsi le recours à ce mode de déplacement vert, pratique et bon pour la santé!

✔ Restaurer les remparts de la ville médiévale de Provins

L'Etat participe à hauteur de 400 000€ aux travaux de restauration des courtines et des remparts menés par la municipalité de la ville médiévale de Provins, laquelle figure sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Plus d'informations : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/75834/490320/file/guide France Relance DSIL page.pdf

Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

✓ BELBEOC'H – industrie arboricole à Limay (78)

Depuis sa création en 1986, l'entreprise n'a cessé de se développer pour répondre à l'ensemble des prestations arboricoles en milieu urbain ou naturel. Au fil des ans, les prestations se sont développées tout en restant centrées sur l'arbre d'ornement : Elagage et abattage, essouchage, entretien de berges, traitements phytosanitaires et lutte biologique, diagnostics sanitaires...

L'entreprise souhaite développer de nouvelles activités telles que le compostage des matières végétales fermentescibles et le traitement des eaux par phytoépuration. Enfin, pour accueillir ces nouvelles activités, la PME veut acheter un nouveau terrain et construire un bâtiment à énergie positive.

✓ EOZ – fabrication de matériels électriques à Limoges-Fourche (77)

L'entreprise EOZ développe des produits standards (composants pour cartes électroniques, boutons poussoirs, interrupteurs, claviers ...) adaptés à tous les environnements : chaleurs extrêmes aux températures les plus froides, des laboratoires les plus hygiéniques aux sites de constructions soumis à des conditions difficiles.

L'entreprise souhaite intégrer deux nouvelles activités de conception, fabrication et commercialisation de thermostats spéciaux et des claviers germicides (autonettoyants)

Plus d'informations : https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/france-relance/fonds-de-soutien-l-industrie-30-premieres-entreprises-regionales

Fonds de soutien aux secteurs de l'aéronautique et de l'automobile

✓ Projet « CABIN » - EXPLISEAT – Paris (75)

Expliseat a pour mission l'amélioration énergétique des moyens de transport. Elle est la première entreprise à avoir certifié un siège d'avion en composite. Cette innovation

permet aux compagnies aériennes d'économiser du carburant, de transporter plus de passagers et de réduire leurs émissions de CO². Ce projet s'appuie sur le savoir-faire d'Expliseat en matière de transformation et de recyclage de matériau composite pour adapter cette technologie innovante à d'autres éléments d'un avion (mobilier, planchers, trappes à bagages, etc.). L'entreprise proposera un allègement global du poids des appareils. Cette réalisation amènera également une amélioration des outils et des processus pour la production des matériaux à forte valeur ajoutée, permettant de diminuer l'empreinte carbone de ses clients tout en réduisant les déchets produits.

✔ Projet « MACK Chaine automatique de peinture » - MACK - Gretz-Armainvilliers (77)

La société MACK, qui emploie 6 personnes, réalise des prestations diverses pour les soustraitants automobiles de premier et second rang tels que les activités suivantes : montage, conditionnement, tri, assemblage, préparation de pièces métalliques (grenaillage et sablage) et peinture.

Le projet a pour objectif l'installation d'une chaîne automatique de peinture destinée aux pièces automobiles, plus productive que l'actuelle qui permettra à la société de proposer des prix plus bas et d'améliorer les conditions de travail des opérateurs au poste.

Plus d'informations : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/74956/484926/file/Guide France Relance Industrie VF planche.
pdf

Fonds reocalisation

✔ Projet « Espoir » - SCALINX (75)

Créée en 2015, Scalinx est une start-up spécialisée dans la conception de systèmes de convertisseurs analogiques-numériques et numériques-analogiques intégrés sur silicium. L'innovation est au cœur de son activité, puisqu'elle propose un niveau de compétence en rupture avec les produits actuellement commercialisés. Pépite française et lauréate de plusieurs concours d'innovation, elle développe des puces électroniques notamment utilisées dans les secteurs de l'industrie, des communications et de la défense.

Soutenue par l'Etat dans le cadre du plan de relance, Scalinx est lauréate du fonds Résilience et relocalisation pour son projet "Espoir". Ce dernier permettra de participer à sécuriser la pérennité de l'innovation française et de renforcer l'indépendance stratégique du pays tout en accroissant son activité industrielle. Ce projet prévoit un investissement massif pour développer une nouvelle gamme de composants avec une consommation énergétique moindre, notamment pour les transmetteurs radio dans les infrastructures de communication 5G, WiFI et des futures générations de radars. En gagnant en compétitivité, l'entreprise pourra également renforcer sa présence sur les marchés internationaux.

Fonds exceptionnel de soutien aux acteurs du réemploi et du recyclage

37 recycleries et ressourceries vont pouvoir bénéficier du fonds de soutien à travers la région, dont 11 structures à Paris, 1 en Seine-et-Marne, 3 dans les Yvelines, 2 dans

l'Essonne, 3 dans les Hauts de Seine, 9 en Seine-Saint-Denis, 6 dans le Val-de-Marne et 2 dans le Val-d'Oise.

Les recycleries et les ressourceries permettent d'allonger la durée de vie des objets tout en créant des emplois. Elles offrent aux habitants la possibilité d'acquérir des biens à des prix réduits. Ces structures de réemploi, de réparation et de réutilisation jouent un rôle de premier plan pour soutenir des modes de consommation plus responsables. Leur action est notamment essentielle pour atteindre les objectifs fixés par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Plus d'informations: https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Cohesion-sociale-vie-associative-sport-et-jeunesse/France-Relance-soutenir-les-acteurs-du-reemploi-et-du-recyclage-grace-a-un-fonds-exceptionnel

__

Contact presse:

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france

